

Rapport des comptes 2018



Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.



Sommaire

Unia en un coup d'œil : prestations en 2018	4
Organes d'Unia : comité directeur et comité central	6
Extrait des activités en 2018	7
Rapport de situation du comité directeur pour l'exercice 2018	14

Comptes annuels 2018 du syndicat Unia

Bilan	18
Compte de résultat	19
Tableau des flux de trésorerie	20
Annexe aux comptes annuels 2018	21
Rapport de l'organe de révision	28

Comptes annuels 2018 des comptes consolidés Unia

Bilan	30
Compte de résultat	31
Annexe aux comptes consolidés 2018	32
Rapport de l'organe de révision	36

Impressum

Rédaction : Syndicat Unia, Weltpoststrasse 20, 3015 Berne | **Photos :** Unia | **Graphisme :** Ida Schmieder | **Tirage :** français 140, allemand 300, italien 70 | **Edition :** Mai 2019

Unia en un coup d'œil : prestations en 2018

Informations générales

Affiliations au 31 décembre 2018	193'096
Adhésions en 2018	20'150
Secrétariats syndicaux (caisse de chômage comprise)	117
Conventions collectives de travail	265
Salarié-e-s soumis à ces conventions collectives	env. 1,3 million
Nombre de participant-e-s aux séminaires pour personnes de confiance	5'900
Nombre de journées de participant-e-s Unia à l'institut de formation syndical Movendo	2'872

Effectif du personnel

	total	femmes
Total (hors auxiliaires, etc., avec Zivag SA)	1'220	60%

Répartition par unité organisationnelle

Régions	512	53%
Secrétariat central (avec presse syndicale et Zivag)	285	58%
Apprentis	37	57%
Régions Caisse Chômage	335	70%
Centrale Caisse Chômage	51	73%

Répartition par catégorie de personnel

Employé-e-s	656	70%
Secrétaires syndicaux-ales	357	51%
Cadres	207	43%

Répartition par taux d'occupation

Plein temps	615	47%
Temps partiel (50% et plus)	562	72%
Temps partiel de moins de 50%	43	81%

Montant total des frais de personnel (sans Zivag SA)

109'053'087

Rémunération

La rémunération du personnel Unia est basée sur un système de salaires liés à la fonction. Les frais sont indemnisés selon un règlement applicable à tout le personnel. Les indemnités pour des mandats au-delà d'une franchise doivent être rétrocédées à l'employeur.

Structure des salaires personnel Unia (base emploi à 100%, salaire mensuel brut ×13)

CHF 4'000 – 4'999	6,1%
CHF 5'000 – 5'999	31,2%
CHF 6'000 – 6'999	33,0%
CHF 7'000 – 7'999	15,9%
CHF 8'000 – 8'999	7,7%
CHF 9'000 – et plus	6,2%

L'écart entre le salaire le plus bas et le salaire le plus élevé correspond à un facteur de 3,0 (comité directeur inclus).

Rémunération des cadres, en CHF

	Moyenne	Minimum	Maximum
Salaire annuel brut de tout le personnel	86'346	52'884	159'952
Cadres			
Direction	148'980	138'385	159'952
Secrétaires de région	126'776	113'919	139'620
Responsables secteurs et départements	128'297	102'544	149'695

Prestations financières aux membres (par le syndicat et la Fondation Unia), en CHF

Protection juridique	4'006'000
Formation continue	3'914'000
Détresse financière	127'000
Fidélité des membres (vacances, rabais, chèques REKA, etc.)	1'223'000
Information des membres	4'754'000

Assurance-chômage

	Total CCh Unia	Parts CCh CH
Nombre d'offices de paiement caisse de chômage (CCh) Unia	68	
Nombre de personnes assurées ayant touché des prestations de la caisse de chômage Unia en 2018	81'780	
Nombre de versements caisse de chômage Unia	360'909	
Total des versements	1'120'539'815	
Indemnités de chômage	1'033'139'918	23,86%
Indemnités pour intempéries	5'978'975	24,44%
Indemnités pour chômage partiel	2'583'783	11,23%

Immeubles (groupe Unia)

Gérances du groupe Unia

Nombre d'immeubles (y compris les hôtels)	153
Nombre d'appartements	2'526
Espaces commerciaux et bureaux en m ²	53'332
Rénovations globales, transformations et constructions nouvelles en CHF	31'937'600

Organes d'Unia:

Comité directeur et comité central

En 2018, les personnes suivantes étaient membres du comité directeur et du comité central d'Unia :

Comité directeur

Vania Alleva, présidente
Aldo Ferrari, vice-président
Martin Tanner, vice-président
Nico Lutz
Corrado Pardini
Véronique Polito
Corinne Schärer (jusqu'en novembre 2018)

Comité central

Outre les membres du comité directeur, en 2018 étaient membres du comité central :

AG-CH du Nord-Ouest Berne-OAE/ BEO	Sanja Pesic, Brigitte Martig Udo Michel (unité BEO ; jusqu'en février 2018), Stefan Wüthrich (unité Berne-OAE), Jennifer Meyer (unité Berne-OAE ; jusqu'en juin 2018), Tabea Rai (unité Berne-OAE ; dès décembre 2018)
Bienne/ SO Fribourg	Jesus Fernandez, Maria-Teresa Cordasco Armand Jaquier
Genève Neuchâtel	Alessandro Pelizzari, Danielle Parmentier Catherine Laubscher
Suisse orientale/ GR Tessin et Moesa Transjurane	Anke Gähme, Jacob Auer Enrico Borelli, Angelica Sorrentino Pierluigi Fedele (jusqu'en juillet 2018)
Vaud Valais	Yves Defferrard, Gianna Marly Jeanny Morard
Suisse centrale Zurich/ SH	Giuseppe Reo Lorenz Keller, Neria Heil
Construction Arts et métiers Industrie	Serge Gnos, Antonio Ruberto Bruna Campanello, Karl Raschle Manuel Wyss, Goran Trujic
Tertiaire CCh	Mauro Moretto, Sabine Szabo Daniel Santi
GI Femmes GI Jeunesse GI Migration GI Retraité-e-s	Ursula Mattmann Alberto, Manuela Giovanoli Alex Zeller, Kathrin Ziltener Sidonio Candeias, Linda Reis, Zoltan Doka Francine Humbert-Droz, Walter Schultheiss (jusqu'en décembre 2018), Jakob Hauri (dès décembre 2018)

Activités Unia 2018

Janvier

29 janvier

« Prix de l'engagement » pour deux employé-e-s d'une agence de sécurité au Tessin

Le « Prix de l'engagement », distinguant des membres du secteur tertiaire d'Unia pour leur dévouement sans faille, est remis pour la première fois lors de l'assemblée des délégué-e-s du secteur tertiaire. Il a été décerné à deux employé-e-s d'une agence de sécurité au Tessin qui ont permis de découvrir des abus dans l'attribution de marchés publics pour la surveillance de centres d'asile. Des salaires misérables étaient également réservés aux mandataires.

29 janvier

Electricité: débrayage et accord à Yverdon

Soutenus par Unia, sept employés de l'entreprise vaudoise Electricité 2020 débraient sur un chantier d'Yverdon-les-Bains. Ils dénoncent le non-respect de la CCT par l'entreprise. Le jour même, l'employeur signe une convention de paiement portant sur un montant de 85 000 francs.

Février

20 février

Journée d'Olten 2018: les soins dans le viseur

Economiquement sous-estimé, le travail des soins reste dans l'ombre malgré son omniprésence. Les soins rémunérés pour les personnes âgées ou la garde des enfants sont soumis à une pression constante. Le travail non rémunéré est à peine réglementé. Les participant-e-s à la journée de discussion d'Olten se sont penchés sur ce sujet, ont débattu des différents aspects du problème et contribué à l'élaboration d'une stratégie syndicale.

26 février

Augmentation des salaires dans l'horlogerie

Pour remédier à des salaires à la traîne dans l'horlogerie, Unia lance une campagne nationale de mobilisation en marquant, dans un premier temps, sa présence devant les principaux centres de production de Suisse. Un grand sondage en ligne sur les conditions salariales est lancé.

Mars

1^{er} mars

La nouvelle CCT de la coiffure est déclarée de force obligatoire

Le Conseil fédéral déclare la nouvelle CCT suisse de la coiffure de force obligatoire. A partir du 1^{er} mars 2018, près de 11 000 salarié-e-s sont protégés par cette convention. Elle apporte de nettes améliorations des salaires, et permet de mieux lutter contre le dumping salarial et les faux indépendants.

5 mars

Secteur tertiaire contre les démantèlements de la loi sur le travail

Avec 1300 cartes postales, les salarié-e-s des services mettent en garde contre les démantèlements de la loi sur le travail. Avec Unia, ils réclament que le Parlement s'engage au contraire pour plus de protection des salarié-e-s.

8 mars

Journée des femmes: « Notre patience est à bout! »

La journée internationale des femmes 2018 a été placée sous le signe de l'égalité salariale. Dans toute la Suisse, des milliers de personnes ont protesté contre le mépris de leurs droits pourtant inscrits dans la Constitution fédérale. Dans le Jura, Unia a déposé son initiative cantonale en faveur de l'égalité salariale.



Avril

4 avril

Grève du personnel de la logistique au CERN

Les employé-e-s en logistique du CERN à Genève travaillant pour l'entreprise danoise ISS Facility Services lancent une grève d'avertissement. Avec le soutien d'Unia, ils se battent contre la pression croissante et pour le respect des conditions de travail en vigueur.

5 avril

Le travail de nuit sur le chantier du CEVA est illégal!

Le Tribunal administratif fédéral (TAF) accepte la plainte d'Unia contre le travail de nuit sur le chantier de la ligne ferroviaire Cornavin–Eaux-Vives–Annemasse (CEVA). Il annule l'autorisation qu'avait donné le Secrétariat d'Etat à l'économie en ce sens. C'est une grande victoire pour la santé et la sécurité des travailleurs.

16 avril

Les employé-e-s de la sécurité privée tirent la sonnette d'alarme

Dans la branche de la sécurité privée, près des deux tiers des employé-e-s sont insatisfaits de leurs conditions de travail. C'est ce que montre une grande enquête menée par Unia dans le cadre du renouvellement de la CCT de la branche. Des meilleurs salaires, une meilleure indemnisation du travail de nuit, l'introduction d'une indemnisation des services de piquet ainsi que des temps de repos suffisants s'imposent.

21 avril

La Jeunesse Unia et la Jeunesse socialiste suisse unies pour les stagiaires

Sous le couvert de stages formateurs en entreprise, toujours plus de jeunes se font exploiter. Avec une action de rue, la Jeunesse Unia et la Jeunesse socialiste suisse appellent à renforcer les droits des stagiaires ainsi qu'à mieux régler les stages.



Mai

1^{er} mai

1^{er} mai sous le signe de l'égalité salariale. Point final! Sous le slogan «Égalité salariale. Point final», des dizaines de milliers de personnes descendent dans les rues à l'occasion de la fête du 1^{er} mai. La revendication de l'égalité des droits pour tous les salariés, sans distinction de genre ou d'origine, est une question de choix fondamental entre la solidarité et division sociale.



3 mai

Genève: récolte de signatures éclair pour le salaire minimum

Unia Genève et la Communauté genevoise d'action syndicale réussissent leur pari. En à peine trois semaines, le quota de signatures nécessaires au dépôt de leur initiative pour un salaire minimum de 23 francs de l'heure a été largement dépassé.

12 mai

Il faut remettre la branche des soins sur pied!

Pour la journée internationale des soins, le personnel de la branche des soins et de l'accompagnement revendique avec Unia des mesures concrètes contre la pénurie de personnel et l'excès de stress. A Berne, près de 50 personnes lancent un signal clair pour des conditions de travail saines et pour un mouvement syndical fort.



19 mai

Electricité : les patrons reculent face à la mobilisation

Plus de 400 électricien-ne-s venus de toute la Suisse manifestent à Zurich. Cette mobilisation inédite dans la branche débouche sur une première victoire : les patrons décident de retirer leur projet de semaine de 44 heures. Mais les électricien-ne-s ne comptent pas en rester là : ils revendiquent une amélioration des salaires et une retraite anticipée à 62 ans.

Juin

1^{er} juin

Pétition contre le dumping salarial chez les sous-traitants de Zalando

Unia dénonce les conditions de travail misérables chez les sous-traitants suisses de Zalando qui sont responsables du traitement des retours. Zalando n'ayant pas son propre siège en Suisse, une délégation d'Unia a protesté devant le centre logistique de Lahr, en Allemagne. La direction de Zalando à Berlin a reçu d'Unia une pétition avec plus de 2000 signatures demandant des conditions de travail correctes et des salaires minimums décents pour les sous-traitants.



12 juin

Stop aux partenariats avec Uber

Les employé-e-s de 2Ways, la « société partenaire » vaudoise d'Uber, se sont mis en grève avec le soutien d'Unia. Ils ont critiqué les mauvaises conditions de travail, les bas salaires et le système d'exploitation dans lequel ils travaillaient. 2Ways faisait partie d'une structure d'« entreprise partenaire » utilisée par Uber pour recruter des chauffeurs en Suisse romande. Uber avait prétendu dans le passé qu'il pouvait pratiquer ce genre de système de location de personnel. Le transporteur annonce qu'il met fin à ces partenariats.

12 juin

Les électricien-ne-s vaudois manifestent à Lausanne

Plus de 120 électricien-ne-s ont manifesté dans les rues de Lausanne pour l'amélioration de leur convention collective de travail et l'avenir de leur métier. Ils ont effectué des haltes devant le métro de Lausanne, la gare et des magasins de téléphonie, rappelant le rôle central joué par leur profession pour le bon fonctionnement des infrastructures.

23 juin

18 000 maçons manifestent pour leurs droits

Des milliers de travailleurs de la construction venus de toute la Suisse manifestent pour leurs droits. Ce fut une des plus grandes manifestations de la construction qu'ait connu Zurich ! Un signal clair a été donné aux entrepreneurs : les travailleurs de la construction sont en colère. Ils sont nombreux. Ils sont solidaires. Et ils n'acceptent pas de démantèlement de la retraite à 60 ans, ni de leur convention nationale. Ils sont prêts à lutter pour cela !

Juillet

1^{er} juillet

Nouvelle CCT de l'industrie MEM avec des améliorations

La nouvelle CCT de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (MEM) apporte, entre autres, la compensation automatique du renchérissement, une avancée dans le domaine de la formation et une meilleure protection des travailleuses et travailleurs âgés. Unia a repoussé avec succès les demandes des employeurs pour un allongement du temps de travail : la semaine de 40 heures est sauvée.



2 juillet

Le personnel d'OVS se défend

Une délégation d'une cinquantaine de vendeuses et vendeurs d'OVS Suisse s'est rendue avec des secrétaires syndicaux d'Unia à Venise Mestre, en Italie, pour rappeler au chef d'OVS Stefano Beraldo ses responsabilités en tant que capitaine d'industrie. Quand une entreprise fait naufrage, ce sont d'abord les passagers qui doivent être sauvés, avant que le capitaine quitte le navire. Raison pour laquelle le personnel d'OVS réclame un plan social du groupe international.

totale des horaires de travail avec des journées de 12 heures, des baisses de salaire et aucune protection contre les intempéries en échange d'une augmentation de salaire de 150 francs. Il est clair pour Unia que la santé des travailleurs de la construction n'est pas à vendre. Après cette attaque frontale des entrepreneurs, Unia décide de mettre toute son énergie pour mobiliser les maçons pour les journées de protestation en automne.



Septembre

5 septembre

Les salarié-e-s défendent la ligne rouge des mesures d'accompagnement

La protection des salaires ne doit pas faire les frais des négociations portant sur l'accord-cadre entre la Suisse et l'Union européenne. Les mesures d'accompagnement sont un instrument important pour lutter contre le dumping salarial et les abus en matière de droits des salarié-e-s. Quelque 200 personnes ont participé à une action organisée par Unia devant le Palais fédéral pour rappeler au Conseil fédéral que la protection des salaires et des conditions de travail des salarié-e-s en Suisse représente la ligne rouge à ne pas franchir.

Août

21 août

La santé et la vie des maçons ne sont pas négociables!

A l'occasion de la ronde de négociations du 21 août, la Société suisse des entrepreneurs fait une offre totalement inacceptable à Unia. Elle exige une flexibilisation

11 septembre

Action pour l'égalité salariale sur la place Fédérale

Avec une action menée sur la place Fédérale, Unia poursuit sa campagne pour attirer l'attention sur le scandale des inégalités salariales. L'écart salarial moyen entre hommes et femmes est toujours de 20% en Suisse. Dans la perspective du débat qui aura lieu le 24 sep-



tembre au Conseil national, des femmes et des hommes à barbe rose ont interpellé les parlementaires pour qu'ils décident enfin de mesures contraignantes, et pour mobiliser pour la grande manifestation du 22 septembre à Berne.



22 septembre

20 000 personnes disent stop à la discrimination envers les femmes!

#Enough: 20 000 personnes protestent contre les inégalités salariales et la discrimination envers les femmes. Elles exigent que le mandat constitutionnel de l'égalité salariale soit enfin mis en œuvre. Cela ne peut se faire sans analyses obligatoires des salaires pour toutes les entreprises, sans ajustement immédiat des salaires discriminatoires et sans amendes élevées si une entreprise ne respecte pas la loi. Les femmes sont également prêtes à faire la grève le 14 juin 2019 pour la défense de leurs droits.

Octobre

Construction : la plus grande vague de protestation depuis des années

Entre le 15 octobre et le 6 novembre, plus de 15 000 travailleurs de la construction de toute la Suisse ont cessé de travailler pour leur retraite à 60 ans et leur CCT. Après un début bruyant au Tessin, des journées de protestation en Suisse romande se sont déroulées avec succès. Début novembre, la vague de protestation s'est étendue à la Suisse alémanique. Les deux journées de protestation à Lausanne et à Zurich ont marqué le point culminant de la plus grande mobilisation de travailleurs de la construction depuis plus de dix ans. La manifestation zurichoise s'est terminée par une action symbolique devant le siège de la Société suisse des entrepreneurs. Les maçons ont montré très clairement qu'ils refusent le chantage et qu'ils savent se battre pour leurs droits!

2 octobre

Unia obtient la pleine compensation du renchérissement dans l'horlogerie

Unia a réclamé et obtenu la pleine compensation du renchérissement dans la CCT des industries horlogère et microtechnique. En moyenne, cela représente une hausse de salaire mensuelle de 65 francs. L'accord avec la convention patronale entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

11 octobre

Caisses automatiques: davantage de stress pour le personnel!

Les conséquences de l'automatisation des caisses des supermarchés sont lourdes de conséquences pour le personnel: stress accru, fatigue, ou encore détérioration du contact avec la clientèle. C'est ce que montre une étude de l'Université de Berne mandatée par Unia. Le syndicat exige une revalorisation des salaires, plus de formation et une meilleure protection des vendeurs et vendeuses.

12 octobre

Second œuvre romand: pour une augmentation de 120 francs

Dans le second œuvre romand, les salaires brûlent à petit feu depuis six ans. Des militants d'Unia et des représentant-e-s du syndicat accueillent les représentants patronaux à Tolothenaz avec un camion de pompiers pour éteindre l'incendie. Ils réclament une augmentation de 120 francs en 2019. Ils ont également remis une pétition forte de 5000 signatures en ce sens, ce qui représente un quart de la totalité des salarié-e-s soumis à la CCT.



Novembre

10 novembre

Commémoration des 100 ans de la grève générale à Olten

L'année 2018 s'est déroulée sous le signe des commémorations du centenaire de la grève générale. A cette occasion, Unia a pris part à de nombreux événements et publié le livre «Grèves au 21^{ème} siècle». Le point d'orgue a eu lieu dans les ateliers CFF d'Olten avec un événement de commémoration national qui a réuni quelque 1400 personnes.

22 novembre

McDonald's doit rester à l'écart d'Uber Eats!

Unia et des syndicats partenaires mènent une action de protestation devant des succursales de McDonald's à Berne et à Genève. Ils exigent que la chaîne de fast-food renonce à collaborer avec Uber Eats, une société de livraison qui pratique le dumping salarial.

24 novembre

L'humain avant le profit: Unia demande à Novartis de renoncer aux suppressions de postes

Les délégué-e-s du syndicat Unia ont adopté à Bâle une résolution demandant au groupe pharmaceutique de renoncer à la suppression annoncée de 2150 emplois. Au terme de l'assemblée, ils ont participé à une manifestation de protestation.



26 novembre

Pas de prolongement des horaires d'ouverture à Bâle

Avec 60% de non, la population de Bâle a une fois de plus refusé une extension des horaires d'ouverture des commerces. D'autres cantons où des projets de libéralisation sont pendants feraient bien de s'inspirer de ce résultat clair.

27 novembre

Pétition contre le dumping salarial dans la sécurité

La nouvelle CCT de la sécurité privée doit faire cesser le dumping salarial et les semaines de plus de 50 heures! La conférence de la sécurité privée d'Unia refuse le résultat des négociations pour le renouvellement de cette CCT. Unia veut des mesures urgentes et lance une pétition nationale auprès des agent-e-s de sécurité pour appuyer ses revendications.

29 novembre

Un signal fort pour les droits fondamentaux et pour les droits des travailleurs

L'UDC fait naufrage avec son initiative populaire «le droit suisse au lieu de juges étrangers». Unia s'est activement engagé dans la campagne contre cette initiative anti droits humains et pour des bases juridiques internationales garantissant les droits du travail et syndicaux.

Décembre

14 décembre

Loi sur l'égalité totalement insuffisante: les femmes se préparent à la grève

Pour Unia, la révision de la loi sur l'égalité adoptée par le Conseil national est tout à fait insatisfaisante. Elle ne permet pas de mettre en œuvre l'égalité salariale inscrite dans la Constitution depuis plus de 30 ans. Pour cette raison, Unia a décidé de s'engager fortement pour la grève des femmes du 14 juin 2019.



17 décembre

Nouvelle CCT de la location de services en vigueur dès janvier 2019

Le Conseil déclare de force obligatoire la CCT de la location de services. Elle s'applique désormais à l'ensemble des agences de travail temporaire de Suisse. Plus de 360 000 salarié-e-s sont concernés. La CCT garantit aux travailleuses et travailleurs intérimaires des normes contraignantes en matière de salaires et de conditions de travail, une solution pour l'assurance de perte de gains en cas de maladie et son propre fonds de formation. Le salaire minimum augmentera de 60 à 75 francs au cours des deux prochaines années. La CCT est valide jusqu'à fin 2020. Unia a pris activement part aux négociations.

19 décembre

La lutte paie: accord trouvé dans la construction

Après les conférences professionnelles d'Unia et de Syna, l'assemblée des délégués de la Société suisse des entrepreneurs a elle aussi adopté le résultat des négociations. La nouvelle convention nationale, qui prévoit une hausse de salaire après un gel de 4 ans et le maintien de la retraite anticipée à 60 ans, entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Ce résultat n'a été possible que grâce à la mobilisation exemplaire des maçons et à l'engagement extraordinaire de toute l'organisation.



Rapport du comité directeur sur l'exercice 2018

Comptes consolidés

Le syndicat Unia a établi des comptes consolidés pour l'exercice 2018 également, conformément aux prescriptions légales. Outre la Fondation Unia, ces comptes consolidés renferment les participations d'Unia dans les établissements hôteliers « Hotel Bern » et « Freienhof Thun », la gérance immobilière « Zivag » et les participations qu'Unia détient comme actionnaire unique ou actionnaire principal dans « Typo Offset Aurora SA » ainsi que dans plusieurs sociétés immobilières. Les comptes syndicaux de l'association Unia et les comptes consolidés figurent tous deux dans le rapport annuel. Le rapport ci-après se concentre toutefois sur l'activité de base de notre syndicat.

Marche générale des affaires et situation économique du syndicat Unia

L'année dernière, deux thèmes ont surtout occupé le syndicat Unia : la campagne pour l'égalité et le conflit lié à la convention collective du secteur principal de la construction (CN) et à la retraite à 60 ans sur les chantiers. La campagne pour l'égalité salariale a atteint un point d'orgue avec la manifestation du 22 septembre, à laquelle ont participé 20 000 femmes et hommes. Les pressions sur le monde politique et sur les entreprises doivent se poursuivre, nous avons donc décidé de mener une grève des femmes en 2019. Quant à la CN, elle a été renouvelée avec des améliorations et une hausse de salaire substantielle. Nous avons notamment pérennisé la retraite à 60 ans dans le gros œuvre, grâce à la combativité des maçons mobilisés à grande échelle et au soutien de toute l'organisation. Par ailleurs, les négociations très intensives liées au renouvellement de la CCT de l'industrie MEM et de celle de la location de services ont abouti, dans les deux cas, à des améliorations parfois substantielles au profit des salarié-e-s assujettis.

Par ailleurs, Unia a continué d'œuvrer en 2018 à la mise en œuvre de la stratégie de l'organisation adoptée par le dernier congrès. Le nouveau département « Construction syndicale » a clarifié les interfaces avec les secteurs et les régions et démarré des activités dans divers domaines (transports & logistique, soins, industrie, arts et métiers, pay-sagisme).

Moins de membres

L'année dernière, le syndicat Unia s'est à nouveau imposé comme principal défenseur des intérêts des travailleuses et des travailleurs. En matière d'évolution de l'effectif des membres, nous avons l'année passée clairement manqué nos objectifs. Au lieu de la croissance visée, le nombre de membres a diminué. Cela est dû d'une part à la diminution de l'emploi dans certaines branches où Unia est solidement implanté, et d'autre part, au fait que les membres ont été plus nombreux à retourner dans leur pays d'origine. Les actions de grève dans la construction ont eu un effet positif sur l'évolution des membres. Par ailleurs, nous avons encore accru nos normes de conformité, ce qui a entraîné une baisse du nombre de membres.

Les cotisations des membres ont augmenté, malgré le recul de l'effectif, de près de CHF 800 000 pour atteindre 61,1 millions. Cela s'explique notamment par l'amélioration du recouvrement des créances, à l'apurement des comptes débiteurs et à un important virement bancaire intervenu non en 2017 mais en 2018. En 2017, une action en faveur du paiement par LSV (2 mois de cotisations gratuites en cas de passage au recouvrement direct) avait fait baisser les recettes des membres. Les recettes budgétisées à 62,9 millions ont été clairement manquées, de 1,8 million. Les indemnités allouées pour notre activité à la caisse de chômage ont été avec 48,7 millions un peu plus élevées que l'année précédente. Les frais administratifs liés à l'exécution des CCT se situent avec 26,5 millions dans le cadre du budget mais ont diminué de 2 millions de francs par rapport à l'année précédente. En 2017, ce poste comprenait des recettes extraordinaires.

Evolution financière

Les charges syndicales atteignent 17,9 millions de francs, soit CHF 900 000 de plus que le budget et même 2,4 millions de plus qu'en 2017. La raison tient surtout aux dépenses de la campagne en faveur de l'égalité, à la campagne dans la construction et aux indemnités pour perte de gain allouées lors des journées d'action. Ces dernières, qui s'élèvent à 1,3 million de francs, sont financées par les réserves prévues à cet effet.

Les frais de personnel du syndicat Unia ont augmenté à 109,1 millions de francs. Cette hausse tient surtout aux embauches supplémentaires pour les projets de construction syndicale. Les charges de personnel sont néanmoins restées 1,8 million en dessous des 110,9 millions budgétisés.

Les charges d'exploitation sont avec 36,6 millions supérieures au budget, et bien plus élevées aussi qu'en 2017. Nous avons notamment davantage de coûts de projets informatiques, qui ont en partie été reportés de 2017 en 2018 et les charges d'amortissement sont supérieures au montant budgétisé. Par contre, les dépenses de recrutement liées à nos actions de stands ont diminué d'env. 1,6 million de francs.

Le résultat annuel après affectation/prélèvement sur les fonds et réserves présente un déficit de 2,4 millions de francs. Il s'agit du plus mauvais résultat du syndicat Unia depuis longtemps, en raison surtout de la baisse de l'effectif des membres et des grands projets informatiques. Le montant net des prélèvements sur les fonds et les réserves atteint 5,5 millions. Les réserves et fonds ont notamment été dissolus pour les projets de construction syndicale, les projets informatiques, les projets immobiliers, pour le nivelage des fluctuations des placements financiers, ainsi que pour les indemnités pour pertes de gain lors des conflits sociaux.

La liquidité et le financement du syndicat Unia restent bons. Les capitaux propres avoisinent 173 millions de francs, et l'endettement hypothécaire 30% de la valeur d'assurance des immeubles. D'importants stocks d'obligations rapidement disponibles à la vente sont détenus comme réserve pour d'éventuelles dépenses extraordinaires (conflits sociaux, etc.). Etant donné que nous finançons en ce moment une partie de notre travail syndical en puisant dans des réserves constituées dans le passé, il est indispensable que ces investissements aboutissent cette année et les suivantes à une augmentation d'effectif, afin que nous puissions aussi à l'avenir afficher une situation financière saine.

Les établissements « Hotel Bern » et « Freienhof Thun » ont subi une baisse de chiffre d'affaires de 22% à 11,4 millions de francs. Cela tient principalement à d'importants travaux de transformation (rénovation de chambres et salles de l'hôtel Bern). Ces deux hôtels sont toutefois en excellente santé financière et, de fortes hausses de chiffre d'affaires sont à prévoir cette année et plus encore les suivantes.

Collaboratrices et collaborateurs du syndicat Unia

Les collaboratrices et collaborateurs du syndicat Unia contribuent largement aux succès de notre syndicat, en s'identifiant à notre organisation et en œuvrant à la réalisation de ses objectifs. Unia encourage le potentiel de son personnel et propose un large éventail de mesures de formation de base ou continue. Le taux de fluctuation pour toute l'organisation, qui s'élève à 6,3%, est un peu inférieur à celui de 2017. Il est resté stable à 5% à la caisse de chômage. Ces taux de fluctuation sont bas par rapport à ceux d'autres organisations comparables.

A la fin de 2018, le syndicat Unia occupait 1188 collaboratrices et collaborateurs, soit 76 de plus qu'à fin 2017. En moyenne annuelle, le personnel représente 1014 équivalents plein temps.

Les établissements « Hotel Bern » et « Freienhof Thun » emploient au total 110 personnes, soit trois de moins que l'année précédente. La moyenne annuelle se situe à 99,15 équivalents plein temps.

Evaluation des risques

Les risques font partie intégrante de la marche des affaires. Afin d'identifier tant les risques que les chances, le comité directeur du syndicat Unia analyse régulièrement les facteurs internes et externes ayant une incidence sur l'environnement où opère le syndicat. Au-delà du cadre politico-syndical et financier, les risques pour l'organisation, les risques humains et les risques de réputation sont périodiquement recensés et discutés. Cette évaluation des risques sert de base à des décisions stratégiques ou organisationnelles ayant pour but de réduire au minimum ou d'optimiser les risques du syndicat Unia.

Il est essentiel dans ce contexte de concevoir et développer le système de contrôle interne (SCI), qui permet à la fois de réagir aux risques identifiés par des mesures de contrôle adéquates et d'en réduire la probabilité de survenance. L'introduction de processus de SCI garantit que tous les risques soient dûment pris en compte. Par ailleurs, nous disposons d'un controlling efficace, qui permet d'identifier très tôt les problèmes et d'adopter les mesures nécessaires.

Perspectives

L'évolution de l'effectif des membres a la priorité absolue cette année et Unia fera tout pour qu'un renversement de tendance se produise. A cet effet, le comité directeur a défini avec les secrétaires responsables des régions différentes mesures, dont une bonne partie sont déjà mises en œuvre. Une évolution positive des membres est non seulement indispensable à notre santé financière, elle est cruciale pour atteindre les quorums prévus dans nos CCT. Selon les objectifs du congrès, une croissance de 2600 membres a été budgétisée.

La marche des affaires de la caisse de chômage dépend dans une large mesure de la situation conjoncturelle. En ce moment, il faut s'attendre à la persistance d'un faible taux de chômage. L'année dernière, le syndicat a lancé un vaste projet d'organisation, en vue de la réorientation de la CCh Unia. Le but étant de la préparer à la numérisation imminente et à la standardisation des processus, mais aussi d'améliorer sensiblement sa position par rapport aux autres caisses. D'importantes décisions seront prises à ce sujet en cours d'année et la réorganisation sera mise en place d'ici la fin de 2019.

Les premiers mois de 2019 se situent à un niveau similaire à ceux de l'exercice précédent. L'évolution de l'effectif des membres est un peu meilleure, mais les chiffres sont encore en dessous du budget. Il faudra absolument atteindre les objectifs de membres fixés, afin que les comptes soient équilibrés.

En 2019, la grève des femmes* est une des activités les plus importantes d'Unia. Le 14 juin, Unia entend lutter pour la réalisation de l'égalité salariale et des genres, au moyen d'actions politiques menées dans tout le pays, de grèves d'avertissement lancées dans les entreprises et d'actions de protestation. D'importants renouvellements de CCT sont à l'ordre du jour (hôtellerie-restauration, plâtriers-peintres, électriciens, branche de la sécurité). Notre priorité absolue sera aussi de défendre les mesures d'accompagnement (FlaM), mises en péril par l'accord-cadre entre la Suisse et l'Union européenne en discussion.



Bilan du syndicat Unia

ACTIFS	Annexe	31.12.2018	31.12.2017
Trésorerie		17'723'731	27'051'955
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		22'957'538	19'294'761
Créances de cotisations de membres		18'593'857	20'276'261
Ajustement de valeur sur créances de cotisations de membres		-12'409'652	-13'914'170
Créances envers les sociétés du groupe		1'052'419	1'795'387
Stocks		377'765	320'841
Régularisation d'actifs		1'308'774	1'162'143
Régularisation d'actifs envers les sociétés du groupe		0	85'000
Actifs circulants		49'604'432	56'072'178
Immobilisations financières	1	103'677'456	105'182'306
Participations	2	10'140'250	10'140'250
Mobilier		4'323'979	4'701'355
Immeubles		271'652'698	266'182'142
Actifs immobilisés		389'794'384	386'206'053
TOTAL ACTIFS		439'398'816	442'278'231
PASSIFS			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	3	37'167'997	36'741'893
Dettes à court terme portant intérêt	3	50'235	0
Autres dettes à court terme	3	3'534'428	3'828'168
Régularisation de passifs		1'598'574	1'497'690
Régularisation de passifs envers les sociétés du groupe		143'187	0
Capitaux étrangers à court terme		42'494'420	42'067'751
Dettes à long terme portant intérêt (hypothèques)	4	195'286'800	188'637'000
Fonds	5	14'292'026	13'941'082
Provisions	5	13'963'410	16'345'790
Capitaux étrangers à long terme		223'542'236	218'923'872
Total capitaux étrangers		266'036'656	260'991'622
Capital de l'association		181'286'609	180'735'878
Résultat annuel		-7'924'450	550'731
Patrimoine de l'association	10	173'362'159	181'286'609
TOTAL PASSIFS		439'398'816	442'278'231

Compte de résultat du syndicat Unia

PRODUITS	Annexe	Compte 2018	Budget 2018	Compte 2017
Cotisations syndicales		61'131'995	62'915'326	60'333'766
Dons		141'480	160'000	158'561
Rétrocessions de frais d'adm.		26'455'043	26'314'425	28'571'823
Rétrocessions de frais d'adm. CCh.		48'691'728	48'137'375	47'742'904
Autres produits		6'923'439	6'056'765	6'267'853
Recettes syndicales		143'343'685	143'583'891	143'074'906
CHARGES				
Prestations aux membres		3'382'633	2'171'675	2'506'608
Cotisations à des institutions		4'062'107	4'079'700	3'835'122
Assemblées		5'620'985	5'468'482	4'410'248
Communication syndicale		2'784'114	3'014'800	2'930'447
Mandats exécutés par des tiers		2'046'072	2'267'602	1'842'469
Charges syndicales		17'895'911	17'002'259	15'524'895
Charges de personnel		109'053'087	110'935'115	106'265'999
Charges de locaux		9'194'267	9'195'191	9'132'942
Entretien/ réparations/ remplacements		666'402	587'600	732'440
Véhicules		855'402	849'940	881'757
Assurances-chooses / -responsabilité		629'099	613'727	489'048
Charges administratives	6	7'320'808	6'416'637	6'890'459
Charges d'informatique		12'162'474	10'991'800	8'915'483
Recrutement		3'125'736	4'438'000	4'614'153
Autres charges d'exploitation		548'472	508'850	614'851
Amortissements		2'104'486	1'792'410	2'786'267
Autres charges d'exploitation		36'607'145	35'394'155	35'057'400
Mesures			2'500'000	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-20'212'458	-17'247'638	-13'773'388
Résultat immobilier	7	16'003'884	9'201'867	12'878'076
Intérêts hypothécaires		-2'057'413	-2'300'000	-2'166'057
Résultat financier	8	-789'392	2'822'642	5'227'843
Résultat extraordinaire	9	700'036	0	276'025
Résultat hors exploitation		13'857'114	9'724'509	16'215'887
Impôts		1'569'106	1'389'500	1'891'768
RÉSULTAT ANNUEL AVANT VARIATION DES FONDS ET DES RÉSERVES		-7'924'450	-8'912'628	550'731
Total variation des fonds		1'343'946	-409'574	-1'711'104
Total variation des réserves		4'177'608	9'243'452	1'136'275
RÉSULTAT ANNUEL APRÈS VARIATION DES FONDS ET DES RÉSERVES		-2'402'896	-78'750	-24'099

Tableau des flux de trésorerie

1 ^{er} janvier au 31 décembre	2018	2017
	CHF	CHF
Résultat annuel avant variation des fonds et des réserves	- 7'924'450	550'731
Flux de trésorerie net provenant de l'activité d'exploitation		
Amortissements et dépréciations d'immobilisations corporelles	4'116'306	7'467'217
Profits et pertes de la vente de voitures	-693	-30'502
Pertes de la vente de terrains et constructions	377'150	-
Profits de la vente de terrains et constructions	-1'300'252	-2'425'544
Dissolution correction de la valeur	-	-4'000
Variation des provisions	-2'382'380	3'034'791
Frais financiers	2'081'210	44'544
Produits financiers	-1'291'818	-5'272'387
Produit immobilier (y compris les intérêts hypothécaires)	15'958'291	15'374'331
Variation de l'actif circulant de l'exploitation	9'633'364	18'739'181
Augmentation/ diminution des créances	-2'741'924	5'533'668
Augmentation/ diminution des stocks	-56'924	37'601
Augmentation/ diminution des actifs de régularisation	-61'630	-300'404
Augmentation/ diminution des dettes à court terme	182'600	3'580'508
Augmentation/ diminution des passifs de régularisation	244'071	-4'150'841
Augmentation/ diminution des fonds de tiers	450'390	-98'788
Résultat net d'exploitation	7'649'947	23'340'925
Intérêts payés	-59'993	-42'612
Intérêts reçus	1'235'234	1'063'413
Produit immobilier (y compris les intérêts hypothécaires)	-15'958'291	-15'374'331
Total flux de trésorerie net provenant de l'activité d'exploitation	- 7'133'103	8'987'395
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		
Investissements dans les immobilisations corporelles	-13'682'641	-6'897'769
Cessions d'immobilisations corporelles	5'396'949	3'507'971
Investissements dans les immobilisations financières	-3'086'525	-910'000
Cessions d'immobilisations financières	2'527'296	2'353'908
Investissements dans des participations	-	-
Cessions de participations	-	-
Total flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	- 8'844'920	-1'945'889
Total flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	6'649'800	-1'127'728
Augmentation/ diminution de liquidité provenant du flux de trésorerie	- 9'328'223	5'913'778
Variation de la trésorerie		
Trésorerie initiale au 1.1	27'051'955	21'138'177
Trésorerie finale au 31.12	17'723'731	27'051'955
Augmentation/ diminution de la trésorerie	- 9'328'223	5'913'778

Annexe aux comptes annuels 2018 du syndicat Unia

Principes régissant l'établissement des comptes

Le syndicat Unia est une organisation des travailleurs en Suisse. Unia est une association au sens du Code civil suisse (art. 60 et 61 CC) dont le siège est à Berne.

Le présent compte annuel a été établi en conformité avec les dispositions régissant la comptabilité commerciale du Code des obligations suisse. Les principaux postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés comme suit. Le nombre de postes à plein temps s'élève à 250 en moyenne annuelle.

Principes d'évaluation

Liquidités

Les avoirs en caisse, comptes de chèques postaux et avoirs bancaires sont inscrits au bilan à la valeur nominale.

Créances et engagements résultant de livraisons et de prestations

Inscription au bilan à la valeur nominale. Les créances et engagements font en principe l'objet d'une évaluation individuelle et des correctifs de valeur sont constitués au besoin pour la couverture des risques de défaillance. Le ducroire sur les créances envers les membres de l'association est saisi selon les principes suivants:

Ancienneté de la créance (après échéance)	Taux de correction de valeur
Créances jusqu'à 45 jours, n'ayant pas encore fait l'objet d'un rappel	30%
Créances de 46 à 90 jours	60%
Créances de 91 à 120 jours	80%
Créances de 121 à 150 jours	90%
Créances au-delà de 150 jours	100%

Autres créances et engagements à court terme

Inscription au bilan à la valeur nominale.

Stocks

Les stocks se composent de mazout de chauffage et sont évalués selon la méthode FIFO (First In First Out).

Comptes de régularisation d'actifs

L'évaluation s'effectue selon les principes en vigueur pour les créances et engagements. Il est tenu compte de façon appropriée des éventuels risques de non-recouvrement.

Placements financiers

Les placements financiers comprennent des obligations, des actions et des parts sociales détenues à long terme ainsi que des hypothèques et des prêts. La comptabilisation initiale s'effectue aux coûts d'acquisition. Ensuite, l'évaluation s'effectue dans les trois catégories selon les principes suivants:

1. Titres cotés: évaluation à la valeur de marché
2. Titres non cotés dont la valeur comptable est supérieure à CHF 5000.-: évaluation à la valeur d'acquisition, moins les amortissements nécessaires
3. Créances, hypothèques ou prêts à long terme: évaluation à la valeur d'acquisition, moins les amortissements nécessaires

Pour tous les autres placements financiers dont la valeur comptable est inférieure à CHF 5000.-, il n'est pas procédé à une évaluation ultérieure.

Participations

Les participations sont des placements financiers avec une participation de 20% et plus. L'évaluation s'effectue à la valeur d'acquisition, moins les amortissements nécessaires.

Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles meubles

Les immobilisations corporelles meubles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition ou de fabrication, puis amorties linéairement sur la durée d'utilisation. Des amortissements supplémentaires sont effectués en cas de perte de valeur extraordinaire.

La limite d'activation est de CHF 10 000. La durée d'utilisation est définie comme suit :

Groupe	Durée d'utilisation
Mobilier, machines et véhicules	3 ans
Investissements dans des locaux à usage de bureaux	5 ans

Pour les leasings, l'interprétation juridique formelle du droit de disposition (le transfert de propriété en étant la condition) ne permet pas de remplir les conditions d'une activation. C'est pourquoi les opérations de leasing sont comptabilisées en tant que charges (d'intérêts).

Immobilisations corporelles non meubles

Les immobilisations corporelles non meubles comprennent les terrains non bâtis et les immeubles, les droits de construction indépendants sur immeubles et les parts de copropriété sur terrains ainsi que les immeubles en construction.

Les immobilisations corporelles non meubles (y c. immeubles de rapport) sont comptabilisées aux coûts d'acquisition ou de fabrication, moins d'éventuels amortissements et dépréciations de valeur. Les terrains ne sont pas systématiquement amortis. Chaque immeuble fait l'objet d'une évaluation individuelle.

Depuis 2018, les amortissements s'effectuent de manière linéaire sur la valeur comptable après déduction du terrain à la valeur vénale (jusqu'en 2017, les amortissements s'effectuaient sur la valeur comptable sans déduction) sur une durée d'utilisation économique de 80 ans, hormis les immeubles touristiques qui, eux, sont amortis sur une durée d'utilisation de 40 ans.

Fonds dans les dettes à long terme

- Catégorie 1: fonds liés, constitués par des tiers à des fins de formation et perfectionnement.
- Catégorie 2: fonds liés, constitués par des tiers en lien avec l'exécution de conventions collectives de travail et de contrats d'entreprise.
- Catégorie 3: fonds liés, constitués par des tiers. Leur utilisation est déterminée par des tiers. Ces fonds disposent d'un compte bancaire dans les actifs.

Patrimoine de l'association

Le capital de l'association se compose :

- Du capital de l'association: celui-ci est constitué par les gains et pertes de l'association, après les variations des réserves et des fonds.
- Réserves: les réserves dans les fonds propres sont constituées par les gains. Les réserves ne sont pas liées. Leur utilisation est déterminée par les besoins.
- Fonds libres: les fonds libres dans les fonds propres sont constitués par les gains. Le but des fonds libres est déterminé par des règlements internes. De même, des règlements internes régissent leur utilisation.

Loyer propre

Unia enregistre un loyer propre pour les immeubles à usage propre, comptabilisé dans les charges de locaux.

Informations concernant le bilan et le compte de résultat

1. Placements financiers

Placements financiers	31.12.2018	31.12.2017
Titres à la valeur de marché	96'589'622	98'043'917
Titres pas à la valeur de marché	4'687'938	4'820'395
Prêts actifs envers tiers	1'966'371	1'915'994
Prêts actifs envers les sociétés du groupe	433'525	402'000
Total	103'677'456	105'182'306

2. Participations du syndicat Unia

Nom, forme juridique, siège	Parts de capital et de voix :		But
	2018	(2017)	
Zivag Verwaltungen AG, Berne	100 %	(100 %)	Société de gestion
S.I. Bon-Abri SA, Lausanne	100 %	(100 %)	Société immobilière
S.I. Lignon-Résidence SA, Genève	100 %	(100 %)	Société immobilière
Unionsdruckerei Bern AG, Berne	*19 %	(*19 %)	Société immobilière
Volkshaus AG Bern, Berne	26 %	(26 %)	Hôtel/ Restaurant
Freienhof Thun AG, Thoune	*10 %	(*10 %)	Hôtel/ Restaurant
GBH Gewerkschaftshaus AG en liquidation, Liestal	50 %	(50 %)	Société immobilière
Avenue Léopold-Robert SA, La Chaux-de-Fonds	28 %	(28 %)	Société immobilière
Typo Offset Aurora SA, Canobbio	20 %	(20 %)	Impression et typographie

* participation de 20 % et plus à l'échelle du groupe

3. Engagements

Engagements résultant de livraisons et de prestations de service

	31.12.2018	31.12.2017
Envers des tiers	17'703'764	15'893'439
Envers des membres de l'association et les organes	19'461'861	20'801'227
Envers les autres sociétés du groupe	2'371	47'226
Total	37'167'997	36'741'893

Engagements à court terme rémunérés

	31.12.2018	31.12.2017
Envers des membres de l'association et les organes	50'235	0
Total	50'235	0

Autres engagements à court terme

	31.12.2018	31.12.2017
Envers des tiers	3'530'622	2'714'924
Envers des institutions de prévoyance	3'806	1'113'244
Total	3'534'428	3'828'168

Engagements en cours résultant des baux à loyer envers des tiers

	31.12.2018	31.12.2017
Durée de l'engagement de location jusqu'à un an	814'719	911'849
Durée de l'engagement de location de 1 à 5 ans	4'999'717	4'704'029
Durée de l'engagement de location de 5 à 10 ans	2'508'911	2'463'929
Total	8'323'347	8'079'807

Montant résiduel des engagements de leasing

Le montant résiduel des engagements de leasing non activés s'élève à CHF 545'936. (CHF 594 407 l'année précédente).

Engagements envers les institutions de prévoyance

	31.12.2018	31.12.2017
Autres engagements envers les institutions de prévoyance	3'806	1'113'244
Hypothèques	41'904'000	41'904'000
Total	41'907'806	43'017'244

Avoirs auprès des institutions de prévoyance

	31.12.2018	31.12.2017
Réserve de cotisations de l'employeur dans la Caisse de pension Unia	9'608'740	10'050'323

Le syndicat Unia s'est engagé à reprendre les coûts de la rémunération supplémentaire décidée par le Conseil de fondation de la Caisse de pension Unia à hauteur de 0,5% par an du capital de prévoyance des assurés actifs (valable pour les années 2014–2020). Le montant ultérieur pour l'exercice 2018 correspondant à CHF 441 583 a été compensé avec les réserves de cotisations de l'employeur (en 2017, l'employeur a versé CHF 413 244). Les charges restantes correspondront à environ 1 mio de CHF au maximum et pourront être compensées ces deux prochaines années avec les réserves de cotisations de l'employeur ci-dessus.

Engagements à long terme rémunérés, selon l'échéance**Détails relatifs aux engagements rémunérés (hypothèques)**

	31.12.2018	31.12.2017
Hypothèques variables (à long terme, puisque toujours en cours)	53'821'800	54'172'000
Arrivant à échéance l'année suivante (à long terme, puisque toujours en cours)	49'800'000	47'055'000
Echéance dans 1 à 5 ans	86'215'000	80'010'000
Echéance au-delà de 5 ans	5'450'000	7'400'000
Total	195'286'800	188'637'000

Garanties pour les propres engagements**Garantie d'actifs pour engagements propres**

	31.12.2018	31.12.2017
Immeubles	247'848'754	243'830'668
Total	247'848'754	243'830'668

4. Hypothèques passives**Hypothèques passives**

	31.12.2018	31.12.2017
de tiers	141'465'000	134'465'000
de sociétés du groupe (Fondation Unia)	11'917'800	12'268'000
de la Caisse de pension Unia	41'904'000	41'904'000
Total	195'286'800	188'637'000

5. Fonds / provisions

Fonds	31.12.2018	31.12.2017
Catégorie I: Fonds de formation et de perfectionnement	394'454	394'454
Catégorie II: Fonds pour l'exécution de CCT	11'071'235	10'620'844
Catégorie III: Fonds appartenant à des tiers	2'826'338	2'925'784
Total	14'292'026	13'941'082

Provisions	31.12.2018	31.12.2017
Plan social	0	322'710
Engagements relevant du droit du travail	4'148'410	4'199'080
Immeubles	9'745'000	11'744'000
Cas juridiques	70'000	80'000
Total	13'963'410	16'345'790

6. Frais d'administration: honoraires de l'organe de révision

Les honoraires versés à l'organe de révision s'élèvent respectivement à CHF 111.24 (2017: CHF 127.159) pour la révision et à CHF 424.305 (2017: CHF 79.454) pour d'autres prestations.

7. Résultat des immeubles

	2018	2017
Produit des immeubles	31'303'769	31'483'577
./. Vacants / réductions	-2'096'871	-1'879'041
./. Entretien + assainissement	-7'924'652	-6'645'643
./. Frais annexes à charge propriétaire	-1'863'355	-1'406'644
./. Frais d'administration	-4'325'289	-4'013'406
Résultat des immeubles	15'093'602	17'538'844
./. Constitution de provisions	0	-3'366'000
+ Dissolution de provisions	1'999'000	942'000
./. Amortissements	-2'011'820	-4'662'312
Résultat des immeubles, net	15'080'782	10'452'532
./. Perte résultant de la vente d'immeubles	-377'150	0
+ Bénéfice résultant de la vente d'immeubles	1'300'252	2'425'544
Résultat des immeubles, net (y c. bénéfice / perte résultant de la vente)	16'003'884	12'878'076

8. Résultat financier

	2018	2017
Produits des intérêts des comptes bancaires/ dépôts à terme	17'469	19'071
Produits des intérêts du compte courant du groupe	0	4'902
Gains de cours non réalisés	8'256	4'087'645
Dividendes et intérêts de tiers	203'509	211'556
Dividendes et intérêts des participations	858'200	675'900
Produit des intérêts sur des prêts	45'167	40'873
Dissolution d'amortissements sur placements financiers	20'000	20'325
Bénéfice résultant de la vente de placements financiers	48'329	121'004
Autres produits financiers	110'889	111'111
Total des produits financiers	1'311'818	5'292'387
Charge d'intérêts de tiers	-10'470	-948
Pertes de cours non réalisées	-2'029'396	-488
Perte résultant de la vente de placements financiers	-11'821	-1'445
Charges financières diverses (commissions, frais)	-49'523	-41'664
Amortissement sur placements financiers	0	-20'000
Total des charges financières	-2'101'210	-64'544
Résultat financier, net	-789'392	5'227'843

9. Résultat extraordinaire

	2018	2017
Dissolution de provisions pour le plan social après fusion	322'710	0
Dissolution de provisions juridiques	10'000	0
Produits uniques et étrangers à la période issus de fonds, CP, participations	608'087	552'654
Autres produits extraordinaires, uniques et étrangers à la période	3'668	82'407
Total des produits extraordinaires	944'465	635'061
Constitution de provisions juridiques	0	-80'000
Charges uniques: fondation d'une association	0	-116'000
Paieement rétroactif TVA	-44'401	0
Autres charges extraordinaires, uniques et étrangères à la période	-200'028	-163'036
Total des charges extraordinaires	-244'429	-359'036
Total des résultats extraordinaires	700'036	276'025

Réserves latentes

En 2018, 2,5 mio CHF de réserves latentes ont été dissoutes (en 2017, aucune réserve latente n'a été dissoute).

10. Variation de la fortune de l'association

Capital du syndicat Unia	Etat au 1.1.2018	Attribution	Prélèvement	Résultat de l'exercice	Etat final au 31.12.2018
Capital de l'association	64'251'398	2'082'432	4'485'328	-2'402'896	61'848'502
Réserves pour fluctuations	16'803'884	65'520	608'781	-543'261	16'260'623
Autres réserves	60'274'891	5'073'180	8'795'481	-3'722'301	56'552'590
Fonds	39'956'436	2'582'495	3'838'487	-1'255'992	38'700'444
Total de la fortune	181'286'609	9'803'628	17'728'078	-7'924'450	173'362'159

Année précédente

Capital du syndicat Unia	Etat au 1.1.2017	Attribution	Prélèvement	Résultat de l'exercice	Etat final au 31.12.2017
Capital de l'association	64'860'411	1'190'207	1'799'220	-609'013	64'251'398
Réserves pour fluctuations	16'790'884	13'000	0	13'000	16'803'884
Autres réserves	80'402'661	6'555'544	26'683'314	-20'127'770	60'274'891
Fonds	18'681'922	22'472'051	1'197'537	21'274'514	39'956'436
Total de la fortune	180'735'878	30'230'802	29'680'071	550'731	181'286'609

Engagements conditionnels

Le syndicat Unia constitue conjointement avec des sociétés sous une direction unique un groupe TVA au sens de l'art. 15 LTVA et répond par conséquent solidairement des dettes fiscales correspondantes.

Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture, susceptible d'avoir un impact sur les comptes annuels 2018, n'est intervenu.



Rapport de l'organe de révision ***à l'Assemblée générale des délégués du Syndicat Unia***

Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Syndicat Unia, comprenant le bilan, le compte d'exploitation (sans la colonne «budget»), le tableau de flux de trésorerie et l'annexe (pages 18 à 27) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du comité directeur

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au comité directeur. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité directeur est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

PricewaterhouseCoopers AG, Bahnhofplatz 10, Postfach, 3001 Bern
Telefon: +41 58 792 75 00, Telefax: +41 58 792 75 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers AG est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

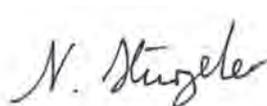
Conformément à l'art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité directeur.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG



Oliver Kuntze
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Naomi Hürzeler
Expert-réviseur

Berne, le 6 mai 2019

Bilan

des comptes consolidés Unia

ACTIFS	Annexe	31.12.2018	31.12.2017
Liquidités		34'230'849	40'663'979
Créances résultant de ventes et prestations	1	34'394'497	32'756'616
Autres créances à court terme	2	1'271'591	1'350'455
Réserves et prestations non facturées		854'156	786'578
Comptes de régularisation d'actifs		1'535'011	1'333'511
Total actifs circulants		72'286'104	76'891'138
Immobilisations financières	3	295'532'035	315'581'071
Participations		911'512	911'512
Immobilisations corporelles	4	402'573'617	385'927'589
Immobilisations incorporelles		1'666	814
Total actifs immobilisés		699'018'830	702'420'986
TOTAL DES ACTIFS		771'304'934	779'312'123
PASSIFS			
Dettes résultant d'achats et de prestations	5	45'746'772	42'096'031
Dettes grevées d'intérêts à court terme	6	52'795	1'302'501
Autres dettes à court terme	7	7'247'462	7'840'095
Comptes de régularisation de passifs		2'316'177	2'447'702
Total capitaux étrangers à court terme		55'363'206	53'686'329
Dettes grevées d'intérêts à long terme	8	247'772'000	233'867'000
Autres dettes à long terme		79'496	0
Fonds dédiés		35'861'438	36'324'008
Provisions		22'733'956	25'061'606
Total capitaux étrangers à long terme		306'446'890	295'252'614
Total capitaux étrangers		361'810'096	348'938'943
Capital de l'association		181'286'609	180'735'878
Différence de consolidation/ goodwill		184'815'670	184'815'670
Réserves		57'088'699	43'326'124
Résultat annuel		-20'202'409	14'313'306
Total capitaux propres hors parts minoritaires		402'988'569	423'190'978
Parts minoritaires (capitaux)		6'506'269	7'182'202
Total capitaux propres, parts minoritaires incluses		409'494'837	430'373'181
TOTAL DES PASSIFS		771'304'934	779'312'123

Compte de résultat des comptes consolidés Unia

	Annexe	2018	2017
Produits nets résultant de livraisons et de prestations		188'617'819	193'792'136
Autres produits		9'088'597	7'884'116
Charges directes		-49'895'328	-46'307'484
Charges de personnel		-117'057'015	-113'868'018
Autres charges d'exploitation	9	-33'157'298	-33'210'925
Amortissements et ajustement de valeur des immobilisations corporelles		-6'213'843	-11'352'589
Amortissements et ajustement de valeur des immobilisations incorporelles		-130'310	-158'961
Résultat d'exploitation		-8'747'377	-3'221'724
Produits financiers		577'515	20'453'265
Charges financières		-12'631'077	-2'817'041
Résultat ordinaire		-20'800'939	14'414'500
Produits hors exploitation		1'507'206	1'436'265
Charges hors exploitation		-1'577'377	-1'099'177
Produits extraordinaires, uniques ou hors période		1'737'236	645'699
Charges extraordinaires, uniques ou hors période		-264'948	-443'229
Déficit / bénéfice avant impôts sur le bénéfice		-19'398'822	14'954'058
Variation des fonds		813'515	2'212'312
Impôts directs		-2'126'491	-2'566'713
Déficit / bénéfice de l'exercice, parts minoritaires incluses		-20'711'798	14'599'656
Parts minoritaires (résultat)		509'388	-286'350
Déficit / bénéfice de l'exercice, hors parts minoritaires		-20'202'409	14'313'306

Annexe aux comptes consolidés 2018 d'Unia

Principes d'évaluation et de consolidation

Généralités

Le syndicat Unia est une organisation de travailleurs suisse. Unia est une association au sens du Code civil suisse (art. 60 et 61 CC) dont le siège est situé à Berne. Les présents comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions du Code des obligations suisse régissant la comptabilité commerciale.

Principes de consolidation

Des organisations acquises au cours de l'année sont valorisées et consolidées selon des principes uniformes au groupe à la date d'acquisition. Il n'y a pas de nouvelle valorisation en cas d'acquisition de parts. Si le coût d'achat dépasse les actifs nets rachetés, la différence (goodwill) sera compensée avec les capitaux propres à la date d'acquisition. Tous les frais de conseils juridiques et autres, les frais d'établissement des contrats et les frais de financement ne font pas partie intégrante du coût d'achat et sont enregistrés dans le compte de résultat.

Périmètre de consolidation

Les comptes annuels consolidés englobent les bilans annuels des organisations dont Unia détient directement ou indirectement 50% ou plus des droits de vote ou exerce une autre forme de domination en détenant ainsi le contrôle de l'entreprise. Les organisations associées et les entreprises coopératives ainsi que les participations inférieures à 20% sont inscrites au bilan après déduction des amortissements nécessaires.

Sociétés	Siège	Part du capital et pourcentage de voix 31.12.2018	Part du capital et pourcentage de voix 31.12.2017	Méthode de consolidation
Syndicat Unia (société mère)	Berne	100%	100%	Consolidation intégrale
Fondation Unia	Zurich	100%	100%	Consolidation intégrale
Zivag Gérances SA	Berne	100%	100%	Consolidation intégrale
Unionsdruckerei Bern AG	Berne	52,9%	52,9%	Consolidation intégrale
SI Bon Abri SA	Lausanne	100%	100%	Consolidation intégrale
SI Lignon-Résidence SA	Genève	100%	100%	Consolidation intégrale
Volkshaus AG Bern	Berne	52,9%	52,9%	Consolidation intégrale
Freienhof Thun AG	Thoune	61,8%	61,8%	Consolidation intégrale

Organisations associées

Sociétés	Siège	Part du capital et pourcentage de voix 31.12.2018	Part du capital et pourcentage de voix 31.12.2017	Méthode de consolidation
Tscharnergut Immobilien AG	Berne	27,9%	27,9%	Coût d'acquisition
Avenue Léopold-Robert SA	La Chaux-de-Fonds	28%	28%	Coût d'acquisition
Typo Offset Aurora SA	Canobbio	20%	20%	Coût d'acquisition

Entreprises apparentées

Institution de prévoyance Caisse de pensions Unia

Principes d'évaluation

L'essentiel des principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi est décrit ci-après.

Liquidités

Les avoirs en caisse, sur les comptes postaux et sur les comptes bancaires, de même que les dépôts à terme jusqu'à trois mois sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Titres de l'actif circulant

Il s'agit de titres détenus à court terme sans horizon de placement à long terme. Les titres cotés sont inscrits au bilan au cours en vigueur à la date du bilan. Pour les titres non cotés en Bourse, on appliquera la valeur d'acquisition, dépréciation déduite.

Créances résultant de livraisons et de prestations et autres créances à court terme

L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale. Les créances sont en principe évaluées individuellement et des ajustements de valeur sont créés en cas de nécessité pour couvrir les risques de perte des créances. Des ajustements de valeur supplémentaires peuvent être opérés par ailleurs.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières englobent les titres, les participations, les hypothèques ainsi que les prêts consentis à des tiers. Les titres cotés sont évalués à la valeur du marché. Les participations sont évaluées selon les règles expliquées dans les principes de consolidation. Toutes les autres immobilisations financières sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des ajustements de valeur nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des amortissements et éventuelles dépréciations. Les réserves foncières non construites ne sont pas amorties. Les immobilisations corporelles sont évaluées séparément. Les investissements dans des immobilisations corporelles existantes ne sont inscrits à l'actif que s'ils entraînent une augmentation durable de la valeur utile ou un allongement significatif de la durée de vie. Les amortissements sont opérés de façon linéaire pendant la durée d'utilisation économique des immobilisations corporelles. Depuis le 1.1.2018, les amortissements sur immeubles s'effectuent de manière linéaire sur la valeur comptable après déduction du terrain à la valeur vénale (année précédente sans déduction du terrain). Sont exclus les immeubles touristiques. La durée d'utilisation est définie de la façon suivante :

Groupe	Durée d'utilisation (en années)
Immeubles commerciaux/ immeubles locatifs	50-80
Immeubles de tourisme	30-70*
Mobilier, machines, véhicules, informatique	3
Investissements en locaux de bureau	5
Equipements immeubles de tourisme	15
Mobilier immeubles de tourisme	10
Machines immeubles de tourisme	8
Véhicules immeubles de tourisme	5

* Les amortissements cumulés des immeubles de tourisme se situent dans le cadre de la durée d'utilisation définie. Les amortissements annuels sont effectués d'après des objectifs d'entreprise.

La valeur réelle des immobilisations corporelles est évaluée au moins une fois par an. En présence d'indices d'une dépréciation, un calcul de la valeur réalisable est effectué (test de dépréciation) Si la valeur comptable d'un actif dépasse la valeur réalisable, on procède à un ajustement de valeur passé au compte de profits et pertes. Les actifs tels que les engagements découlant de leasings sont inscrits au bilan si, en vertu de l'interprétation juridique formelle, Unia jouit des pleins pouvoirs (la transmission de propriété est un préalable des pleins pouvoirs).

Engagements

L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale. Les montants en devises étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan ou à la fin de l'année.

Fonds et provisions

Les fonds liés sont évalués à leur valeur nominale. Les provisions sont des engagements vraisemblables fondés sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais estimables. La valeur estimative

se fondera sur des données juridiques ou factuelles engendrant des sorties de trésorerie vraisemblables. En outre, des provisions qui ne sont plus justifiées ne doivent pas être obligatoirement dissoutes.

Capital propre

Le capital du groupe est mis à disposition par les organismes responsables. Le remboursement en faveur des parties intéressées n'est pas possible. Son utilisation doit être conforme au but de l'organisation et dans la mesure où le syndicat cesse son activité, le capital restant de l'organisation devra obligatoirement être transféré à une organisation poursuivant un but identique ou similaire.

Produits nets résultant des livraisons et prestations / autres produits (réalisation du chiffre d'affaires)

Les produits nets résultant de livraisons et de prestations et les autres produits sont comptabilisés au moment auquel les produits sont livrés ou les prestations de services fournies, déduction faite des réductions et de la TVA. Les produits nets sont constitués d'indemnités syndicales et administratives ainsi que du produit des biens immobiliers et des hôtels.

Informations concernant le bilan et le compte de résultat

1. Créances résultant de ventes et prestations

	31.12.2018	31.12.2017
Envers des tiers	28'217'961	26'409'959
Envers des membres de l'association et des organes	18'593'857	20'276'261
Ajustements de valeur	-12'417'321	-13'929'604
Total	34'394'497	32'756'616

2. Autres créances à court terme

	31.12.2018	31.12.2017
Envers des tiers	1'271'591	1'350'455
Total	1'271'591	1'350'455

3. Immobilisations financières

	31.12.2018	31.12.2017
Titres à la valeur du marché	286'310'208	306'249'163
Titres pas à la valeur du marché	5'928'456	6'068'914
Prêts actifs	3'293'371	3'262'994
Total	295'532'035	315'581'071

4. Immobilisations corporelles

	31.12.2018	31.12.2017
Immeubles d'habitation et professionnels	519'968'129	512'693'955
Réserves foncières non construites	8'469'223	4'623'484
Immeubles de tourisme / hôtels	25'886'568	28'452'646
Immeubles en construction	20'177'853	12'480'747
Ajustements de valeur	-176'276'423	-177'054'350
Total immobilier	398'225'351	381'196'482
Immobilisations corporelles meubles	20'050'031	18'908'681
Ajustements de valeur	-15'701'765	-14'177'575
Total immobilisations corporelles meubles	4'348'266	4'731'107
Total immobilisations corporelles	402'573'617	385'927'589

5. Dettes résultant d'achats et de prestations

	31.12.2018	31.12.2017
Envers des tiers	26'314'911	21'286'925
Envers des membres de l'association et des organes	19'431'861	20'809'107
Total	45'746'772	42'096'031

6. Dettes grevées d'intérêts à court terme

	31.12.2018	31.12.2017
Envers des tiers	52'795	1'302'501
Total	52'795	1'302'501

7. Autres dettes à court terme

	31.12.2018	31.12.2017
Envers des tiers	6'556'978	5'664'604
Envers des membres de l'association et des organes	0	58'145
Envers d'autres parties proches	690'485	2'117'347
Total	7'247'462	7'840'095

Commentaires relatifs aux parties proches : concerne la caisse de pensions.

8. Dettes grevées d'intérêts à long terme

	31.12.2018	31.12.2017
Envers des tiers	196'735'000	182'830'000
Envers des membres de l'association et des organes	51'037'000	51'037'000
Total	247'772'000	233'867'000

Commentaires relatifs aux parties proches : concerne la caisse de pensions.

9. Autres charges d'exploitation

	2018	2017
Charges de locaux	-5'870'688	-5'760'536
Charges d'entretien	-3'477'269	-2'209'617
Charges administratives	-5'546'138	-5'453'922
Charges informatiques	-12'324'636	-9'063'652
Frais de propagande	-3'462'214	-4'967'137
Divers	-2'476'352	-5'756'061
Total	-33'157'298	-33'210'925

Dissolution nette des réserves latentes

En 2018, 2,7 mio CHF de réserves latentes ont été dissoutes (année précédente : pas de dissolution).

Sûretés pour dettes propres

Garantie d'actifs pour dettes propres	31.12.2018	31.12.2017
Immeubles	369'903'183	352'695'437
Total	369'903'183	352'695'437

Ecarts par rapport au principe de continuité

La présentation des postes « Produits nets résultant de livraisons et de prestations », « Autres produits », « Charges directes » et « Autres charges d'exploitation » a été précisée lors de l'établissement de la clôture des comptes 2018. La présentation a toutefois été dûment adaptée dans les comptes annuels et dans l'annexe, afin de garantir la comparabilité des données par rapport aux valeurs de l'année précédente.

Rapport de l'organe de révision ***à l'Assemblée générale des délégués du Syndicat Unia***

Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés du Syndicat Unia, comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe (pages 30 à 35) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du comité directeur

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites dans l'annexe, incombe au comité directeur. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité directeur est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites dans l'annexe.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

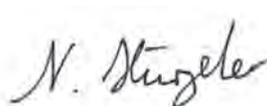
Conformément à l'art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du comité directeur.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG



Oliver Kuntze
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Naomi Hürzeler
Expert-réviseur

Berne, le 6 mai 2019



Syndicat Unia

Weltpoststrasse 20

Case postale 272

CH-3015 Berne

T +41 31 350 21 11

info@unia.ch

www.unia.ch